

Vivre POISAT

N°156

JUIN
2025

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

POISAT EN FETE

SAMEDI 21 JUIN



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

À l'heure où de nombreuses incertitudes pèsent sur notre quotidien, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou politiques, il est essentiel de rappeler l'importance de l'échelon local dans la vie démocratique. Les communes sont le premier maillon de la République, là où se construisent au jour le jour la solidarité, la cohésion, et la proximité avec les habitants. Les élus municipaux, pleinement engagés, œuvrent avec constance et responsabilité pour que chaque projet, chaque service, chaque initiative répondent aux besoins de la population.

C'est dans cet esprit que nous avons voulu faire de la restauration scolaire l'un des grands chantiers du mandat. Après plusieurs années de travail, elle verra le jour à la rentrée prochaine. Ce nouvel équipement, moderne et adapté, répondra aux exigences de qualité et de sécurité pour les enfants et les agents municipaux. Son inauguration aura lieu le 6 septembre à l'occasion du forum des associations. Ce moment nous semble idéal pour que vous puissiez découvrir ce nouveau lieu, reflet de notre engagement collectif au service de l'éducation et du bien commun.

Avant cela, nous aurons le plaisir de vous retrouver le 21 juin pour "Poisat en fête", une tradition qui puise ses racines dans les anciens feux de la Saint-Jean, et qui reste un symbole fort de la convivialité poisatière. Cette fête populaire, organisée en partenariat avec les commerçants de la place Georges Brassens et les associations, offre un moment privilégié de rencontres, d'échanges et de célébration de la vie locale.

Dès le mois de juin, des travaux importants auront également lieu sur la commune, avec le réaménagement des rues Debussy et Berlioz, mené par la Métropole, avec une contribution financière de la commune. Ces interventions sont essentielles car elles renforcent la continuité avec l'école élémentaire, sécurisent les usages quotidiens et redonnent toute leur place aux piétons.

Juste à côté, l'Esplanade du 8 mai 1945 commencera également sa mutation. Dans un premier temps, l'espace de stationnement y sera réduit afin que ce lieu devienne davantage un espace de détente et de loisirs plutôt qu'un simple parking. Cet aménagement sera aussi, nous l'espérons, une réponse aux mésusages nocturnes que subissent les riverains, notamment lorsque des stationnements abusifs nocturnes viennent troubler leur tranquillité.

L'entretien et le cadre de vie reste une priorité pour la commune. Avec le retour du printemps, la végétation pousse rapidement sous l'effet combiné de la pluie et du soleil. Les services techniques, composés de quatre agents, sont pleinement mobilisés pour assurer la tonte, l'élagage et l'entretien des espaces verts. Une programmation rigoureuse par rue et par secteur a été établie afin que toutes les zones de la commune, jusqu'au hameau de Romage, soient traitées. Toutefois, cet entretien ne peut se faire partout au même moment. C'est pourquoi nous faisons appel à votre patience et à votre indulgence : les équipes avancent quotidiennement et avec engagement.

Le désherbage des trottoirs et des rues, lui, sera réalisé par la Métropole, en collaboration étroite avec les agents municipaux. Ce passage unique dans l'année aura lieu au mois de juin, période à laquelle l'intervention sera la plus efficace après la saison de pluie. Là encore, nous comptons sur la compréhension de chacun face aux contraintes de ce calendrier.

Dans un contexte parfois morose, nous avons plus que jamais besoin de solidarité, d'écoute et de lien humain. C'est cet esprit de village, fait d'entraide et de bienveillance, que nous devons préserver ensemble. C'est aussi le sens de notre travail collectif autour du nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEdT), élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative. Ce document stratégique fixe les grandes priorités pour accompagner les enfants dans leur parcours éducatif.

Être élu local, c'est incarner les valeurs de la République sur le terrain, dans le quotidien de nos concitoyens. C'est travailler sans relâche pour une commune dynamique, attractive, et fidèle à ses principes d'égalité et de solidarité. Même si les moyens des collectivités se réduisent, notre volonté d'agir demeure intacte. Par la proximité, l'inventivité et l'écoute, nous continuerons à construire, ensemble, un avenir à la hauteur de nos valeurs.

Bel été à toutes et tous,

Ludovic Bustos, Maire

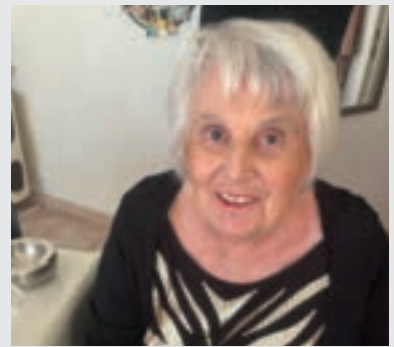
Informations municipales

Conseil municipal du 24 mars

Lors du Conseil municipal du 24 mars, il a été décidé :

- la signature de la convention 2025-2030 de mise en œuvre du service d'accueil et d'information du demandeur (SAID) de logement social (guichet de niveau 1 pour Poisat) ;
- l'intégration au service commun «accessibilité» de 8 nouvelles communes et signature de la convention avec Grenoble-Alpes Métropole et les communes de Claix, Domène, Le Pont-de-Claix, Poisat, Seyssinet-Pariset, Varcès-Allières-et-Risset, Meylan, Vif, Corenc, Eybens, Le Fontanil-Cornillon, Fontaine, Jarrie, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères et Vizille ;
- la cession de l'action d'Eaux de Grenoble Alpes détenue par la commune de Poisat au profit de Grenoble-Alpes Métropole, à titre gratuit ;
- l'attribution des subventions 2025 au CCAS, aux associations (partie 1), à l'Association des Centres de Loisirs (ACL) et à l'association BOUT'CHOU ;
- l'attribution d'une subvention exceptionnelle au centre de sauvegarde de la faune sauvage du Tichodrome pour l'année 2025 ;
- l'autorisation au Centre de Gestion de l'Isère (CDG 38) de lancer une consultation des contrats de groupe relatifs aux titres restaurant, à la mutuelle santé et à l'assurance statutaire pour le compte de la commune ;
- la validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) des travaux de rénovation de la chaudière de l'école élémentaire Jean Mermoz ;
- la signature d'une convention-cadre relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré entre la commune et le Rectorat de l'académie de Grenoble.

Hommage



Monique Bourey nous a quittés le 23 avril. Elle vivait à Poisat depuis de nombreuses années, tout d'abord, allée les Coquelicots puis rue Hector Berlioz. Elle a marqué le monde associatif poisatier par son investissement au sein de la Maison Pour Tous en tant que présidente, elle animait également les groupes de lecture à la bibliothèque et aimait partager ses idées sur de nombreux sujets qu'elle affectionnait.

Kinésithérapeute de formation, elle a fondé avec son époux l'école de kinésithérapie du CHU de Grenoble, et y occupait le poste de directrice. Sa passion pour son métier, et plus généralement pour le monde médical, l'a guidée toute sa vie.

Nous nous souviendrons d'une dame charmante, aimant marcher, s'arrêter lire sur un banc, engageant la conversation avec les passants et affichant un joli sourire encadré de ses cheveux blancs coupés au carré.

Nous ne l'oublierons pas !

Hommage



Adieu Andrée... Une fois la douleur et la peine diluées, chacun se remémorera avec émotion les beaux moments partagés avec Andrée Turquand (conseillère municipale de 1983 à 1989). Avec ses proches, elle faisait partie des premières familles à s'installer allée des Provençales. Aussitôt, sa gentillesse, son empathie, son éternelle bonne

humeur ont fait d'elle une personne connue et reconnue à Poisat. Rapidement, elle a rejoint l'équipe des bénévoles au démarrage de la bibliothèque. Son amour pour les enfants l'a orientée tout naturellement vers l'animation scolaire. Elle participait aux "petites lectures sur le pouce", s'investissait en montant des spectacles divers, comme ceux de marionnettes ou encore les fameux ORNI (objets roulants non-identifiés) qui ont ravi petits et grands. Elle a également assuré la mission d'animatrice responsable au centre de loisirs, pour le bonheur des enfants et de l'équipe d'encadrement. Elle était d'une grande bienveillance auprès de ses amies qu'elle a soutenues dans les moments difficiles et bien sûr a accompagné son cher époux durant sa maladie. Elle pensait à chacun et ne se plaignait jamais, toujours positive et volontaire, assistait aux spectacles proposés par la commune en s'y rendant avec sa "Rolls" comme elle aimait appeler son déambulateur !! Elle retrouvait ses amis au club des Edelweiss et depuis le confinement, ne ratait pas les lundis et jeudis chez sa voisine pour jouer à la couinche. Nous garderons en mémoire une grande dame dont le sourire et les paroles bienveillantes manqueront à tous.

Le maire, le conseil municipal ainsi que le personnel communal adressent leurs sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.

Informations municipales



Nuisances sonores

Arrêté préfectoral n° 97-5126

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs acti-

vités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent, ou encore des travaux qu'ils effectuent..

À cet effet, les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuse à gazon, motocul-

teur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

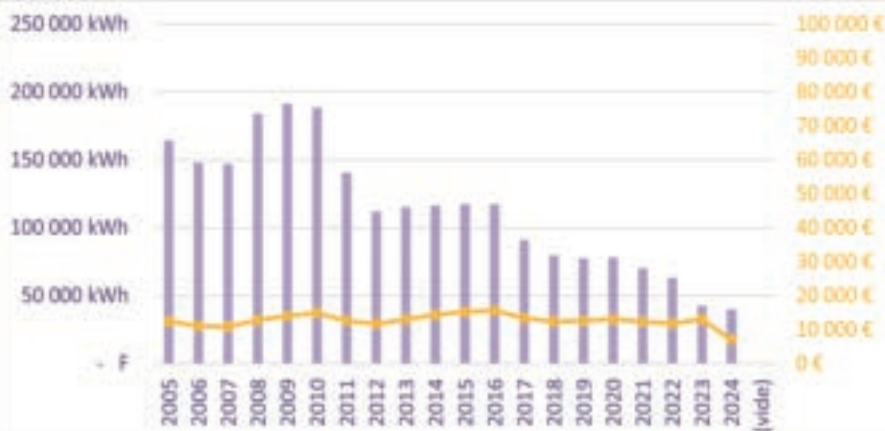
- les **jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les **samedis** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les **dimanches et jours fériés** de 10 h à 12 h.



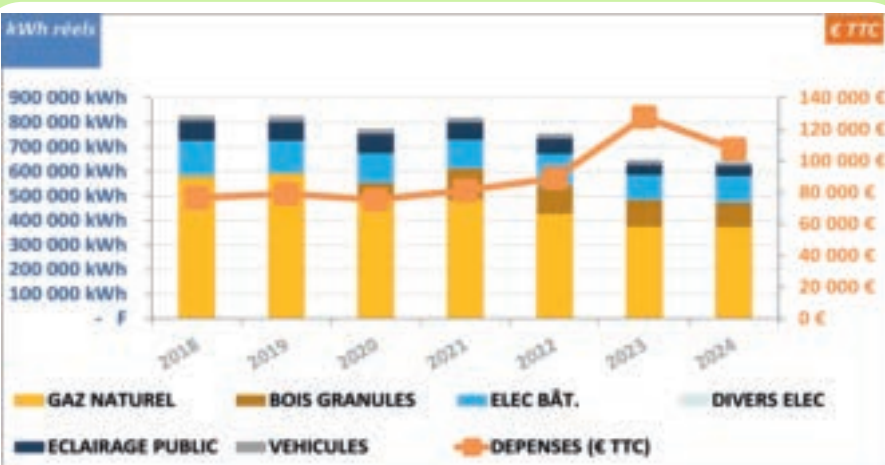
Bilan énergie

La politique de rénovation des équipements et de l'éclairage public se poursuit et produit ses effets en termes de réduction de la consommation. Malgré tout, après le pic de 2023, le prix du kWh reste orienté à la hausse.

Consommation éclairage public



Consommation des bâtiments kwh réel



Réaménagement de l'Esplanade du 8 mai 1945



Mobilier ludique et de fitness

Les travaux de mise en place se sont achevés fin avril, avec la plantation du gazon et le contrôle de conformité. Cet espace a donc pu être mis à la disposition des usagers, en particulier des enfants, qui se sont rapidement appropriés la structure de cordes et la balançoire « nid d'oiseau ».

Aménagement paysager

Cette partie sera réalisée à l'automne 2025. Elle comprendra la création d'un cheminement desservant les différents lieux d'activité, l'aménagement de dalles confortant les parvis de la salle du 8 mai 1945 et du chalet, la plantation de nouveaux arbres et arbustes, ainsi que la réfection

du gazon manquant. La remise en état du jeu de boules situé à droite du chalet et la création d'un accès réservé aux services techniques, au fond du jeu de boules situé derrière la salle du 8 mai, sont également prévues. Enfin, le jeu de boules situé à proximité de la rue Claude Debussy sera végétalisé, afin de limiter les nuisances constatées sur cette zone, en soirée. Deux terrains de boules resteront donc à la disposition des amateurs, mais sans possibilité de stationnement à proximité.

Aménagement définitif du parking et de ses abords

Cette partie sera réalisée au premier semestre 2026. Comme prévu dans le projet issu de la concer-

tation, et afin de sécuriser l'usage de la place et de ses nouveaux aménagements par les familles et les enfants, la partie située au fond du parking sera définitivement inaccessible aux véhicules et fera l'objet d'un aménagement spécifique (marquages ludiques au sol, plantations... programme à finaliser fin 2025). Une séparation claire sera mise en place avec la zone de stationnement, dont le marquage sera refait conformément aux normes en vigueur. Enfin, un emplacement pour les bacs de collecte de verre et de textiles sera aménagé côté rue, afin d'éviter les manœuvres des véhicules de collecte.

Amusons-nous... en pensant aux voisins !

Depuis son ouverture, la nouvelle aire de jeux de l'Esplanade du 8 mai 1945 connaît un joli succès : les enfants y courent, grimpent, rient, jouent... bref, ils vivent leur meilleure vie, et c'est tant mieux ! Mais comme souvent, quand le plaisir est grand, le volume peut l'être aussi... Certains voisins proches nous ont fait part de nuisances sonores en journée particulièrement

dérangeantes.

Quant aux nuisances en soirée, engendrées de longue date par des personnes souvent étrangères à la commune, elles font l'objet d'une réflexion engagée avec la gendarmerie, notamment sur l'aménagement final et la surveillance de cet espace.

Nous comptons sur vous, parents et enfants, pour trouver le bon équilibre : s'amuser, oui ! Mais en

pensant aussi à celles et ceux qui habitent juste à côté, car ces nuisances peuvent perturber la tranquillité des habitations voisines.

RESPECT du voisinage + **JOIE** des enfants
ESPACE PARTAGÉ en harmonie

Merci à toutes et tous pour votre bienveillance... et bons jeux à l'Esplanade !

Sécurisation du carrefour entre l'avenue Hippolyte Lhenry et la rue Hector Berlioz

L'étude technique et réglementaire conduite par les équipes de Grenoble-Alpes Métropole a abouti à la proposition de création d'une écluse centrale sans possibilité de croisement, avec sens prioritaire en sortie de Poisat. Ce dispositif, qui sera mis en place au début de l'automne dans la foulée du réaménagement de la rue Hector Berlioz, fera l'objet d'une expérimentation pendant quelques mois avant d'être pérennisé.

Réaménagement de la rue Claude Debussy en « Rue aux Enfants »

Les travaux annoncés dans le *Vivre Poisat* n° 155 débiteront dès la mi-juin et se poursuivront jusqu'à fin septembre. Les entreprises installeront leur « base vie » sur l'Esplanade du 8 mai 1945. L'accès automobile à la partie située au fond du parking sera alors condamné et réservé aux seuls véhicules du chantier. Comme l'année scolaire ne sera pas terminée au démarrage des travaux, un cheminement sera mis en place afin de permettre aux élèves de rejoindre l'école depuis l'avenue d'Eybens. De même, les accès aux propriétés

des riverains seront gérés en lien avec les équipes du chantier. Une fois la rue Claude Debussy réaménagée, la rue Hector Berlioz fera à son tour l'objet de travaux en septembre, avec la création d'une aire de dépose-minute devant l'Espace Petite Enfance, de quatre places de stationnement sur le côté opposé de la rue, puis la plantation d'arbres à la période favorable. Enfin, une chicane sera créée sur le modèle de celle déjà mise en place rue Camille Saint-Saëns.

Les tennis font « peau neuve »

Les cours de tennis ont été renouvelés pendant les vacances de printemps : terrains délestés de la mousse qui faisait glisser les joueurs, cours protégés et lignes nettes retracées. Une communication fluide avec le club de tennis a permis de faciliter la planification de ces travaux !



Confort thermique à l'école élémentaire Jean Mermoz

Après la végétalisation de la cour de l'école qui a constitué un projet majeur en matière de résilience, la commune poursuit ses efforts en faveur du confort thermique à l'école. Des travaux de sécurisation des fenêtres à l'étage sont prévus pour favoriser la circulation de l'air lors des épisodes de forte chaleur. Et de façon plus conséquente, financièrement par-

lant, la chaudière va être remplacée par du matériel plus performant avec à la clé, la possibilité d'adapter au mieux la chauffe à la situation des locaux. Budgétés pour l'exercice 2025, les travaux seront réalisés à l'été.



Plan Canopée Allée de Prémol



Restauration scolaire : des travaux qui avancent et une inauguration en perspective



Le street art et la biodiversité pour associer les élèves au projet de restauration scolaire

Après la visite du chantier par les élèves de l'école maternelle, la commune a choisi d'associer les élèves de l'école élémentaire au projet de construction de la future restauration. Forts du défi «ma petite planète» initié par leurs enseignantes, les élèves de CM1 et CM2 ont été invités à se pencher sur la biodiversité et sa représentation. Pour ce faire, ils ont été (bien) accompagnés par Thibault — **NESTA** — Hermann, artiste graffeur autodidacte dont certaines œuvres égayent la zone urbaine grenobloise (<https://www.ryworld.net/>). Au programme : le processus de création artistique en trois séances.

NESTA concrétisera très bientôt le résultat de ces échanges avec les enfants, mais aussi avec les élus et l'architecte... Ouvrez l'œil !

Malgré quelques aléas, la construction de la future restauration scolaire avance bien. Le bâtiment est clôt-couvert depuis plusieurs semaines et les compagnons s'affairent pour les finitions intérieures comme extérieures.

La réception est prévue au début de l'été pour une mise en service à la rentrée de l'année scolaire 2025-2026. Sur l'espace public, le cheminement destiné aux élèves de l'école maternelle va être sécurisé par Grenoble-Alpes Métropole d'ici la rentrée.

Le bâtiment sera inauguré à l'occasion du forum des associations, le 6 septembre 2025.

Les modalités et horaires détaillés de cette inauguration seront communiqués via Illiwap et le site internet de la commune ; restez connectés !

Léa Blain : un nom pour la nouvelle restauration scolaire

Le conseil municipal a décidé de rendre hommage à une femme : le bâtiment portera le nom de Léa Blain, engagée dans la résistance dans le maquis du Vercors, et tuée par les nazis en août 1942.



Nouvelle référente sociale à Poizat



Bonjour à toutes et tous,
Depuis le 1er avril, j'ai pris
mes fonctions de référente
sociale au sein de la commune.
Je prends le relais de Sandra
Martinese, qui vous a accompa-

gné·e·s de nombreuses années.
Je souhaite que notre collabora-
tion soit riche et fructueuse.
Je suis disponible pour vous ren-
contrer, échanger et vous ac-
compagner, et ce, avec plaisir !

**N'hésitez pas à me contacter
si vous avez besoin d'informa-
tions, au 04 76 25 92 43 et par
mail à ccas@ville-poisat.fr**
Mercédès Gomez



Plan canicule



Durant tout
l'été, un re-
gistre nomi-
natif d'inscription
volontaire est ou-
vert au CCAS (voir
article ci-contre), afin
que les personnes à domicile,
seules durant l'été, puissent
s'inscrire et ainsi bénéficier
d'une attention particulière en
cas de canicule avérée.

Par ailleurs, un numéro de té-
léphone national, **Canicule
info service** au **0 800 06 66
66**, est également mis en
place par le ministère chargé
de la santé du **1^{er} juin au 31
août**. Ce numéro vert (appel
gratuit depuis un poste fixe en
France) a pour mission, soit de
diffuser des messages préen-
registrés, soit de répondre aux
questions des appelants et de
faire connaître les recomman-
dations et la conduite à tenir
en cas de fortes chaleurs.

**Pour tout renseignement,
contacter le CCAS :**
ccas@ville-poisat.fr
04 76 25 92 43

Registre des personnes fragiles et isolées

Depuis la crise sanitaire liée
à la canicule de 2003, les
communes tiennent **un**
**registre des personnes fragiles
et isolées**, au titre de leurs obli-
gations en matière de partici-
pation au « plan départemental
d'alerte et d'urgence au profit
des personnes âgées et/ou han-
dicapées en cas de risques ex-
ceptionnels ».

Ce registre a pour objectif de
constituer un recensement des
personnes fragiles et isolées de
la commune, afin de les préve-
nir des conséquences d'évène-
ments exceptionnels : canicule,
grands froids, crise sanitaire, etc.

Qui peut s'inscrire ?

Tous les Poisatiers âgés de plus
de 65 ans (60 ans sous condi-
tion) ou en situation de handicap.

Pourquoi s'inscrire ?

Ce dispositif permet de bénéfi-
cier d'une veille pendant les pé-
riodes de risques exceptionnels,
notamment par des appels télé-
phoniques ou des courriers.

Comment s'inscrire ?

Renseigner le bulletin d'inscrip-
tion disponible à l'accueil de la
mairie, au centre de santé de Poi-
sat¹, à la pharmacie de Poizat² ou
téléchargeable depuis le site de
la commune, ville-poisat.fr
Transmettre ce bulletin au CCAS
de Poizat :

- par courrier : CCAS de Poizat,
2 place Georges Brassens,
38320 Poizat
- par mail : ccas@ville-poisat.fr
- ou en le déposant à l'accueil de
la mairie.

**Pour toute information,
n'hésitez pas à vous rapprocher
de Mercédès Gomez, référente
sociale de la commune :**
ccas@ville-poisat.fr
04 76 25 92 43

¹ 11 place du Temps libre 38320 POISAT
04 76 24 04 81

² 12 place des Roseaux 38320 POISAT
04 76 25 51 25

L'Equytable

Le CCAS de Poizat conventionne avec L'Equytable. Les personnes ou familles ayant un QF de 750 et moins peuvent ainsi bénéficier d'un tarif adapté sur certains paniers.

Le tarif payé par les ménages est calculé selon leur quotient familial, le différentiel, quant à lui, est pris en charge par le CCAS de Poizat, tel que défini ci-dessous :



% participation du CCAS		60 %		48 %		35 %	
		QF ≤ 250		QF ≤ 500		QF ≤ 750	
CATÉGORIE	PRIX PUBLIC	PRIX PANIER	PARTICIPATION	PRIX PANIER	PARTICIPATION	PRIX PANIER	PARTICIPATION
solo légumes	11,50 €	4,60 €	6,90 €	6,00 €	5,50 €	7,50 €	4,00 €
solo fruits	10,50 €	4,20 €	6,30 €	5,50 €	5,00 €	6,80 €	3,70 €

Horaires et lieu de distribution à Poizat : tous les jeudis de 16 h à 19 h au chalet du 8 mai 1945.

Les petits plus de L'Equytable : avant de vous engager, vous pouvez faire un mois d'essai et pendant vos vacances, vous pouvez décaler vos paniers !

Pour tout renseignement, contacter le CCAS :
ccas@ville-poisat.fr
04 76 25 92 43

Semaine bleue du 6 au 12 octobre 2025

La ville de Poizat, et plus précisément le CCAS, prennent part, cette année encore, à cette opération nationale. Cet événement constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur leurs préoccupations, difficultés et sur les projets d'associations.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu cette année :

«Vieillir une force à partager».

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, Poizat participe à cette manifestation en collaboration avec les villes d'Eybens et de Bresson. Collabora-

tion qui permet de mutualiser, de partager et ainsi de **valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société et sur nos trois communes.**

Plus d'informations sur semaine-bleue.org/



LE MOIS DE LA FRAÎCHEUR

Et si on
S'ADAPTAIT
AUTREMENT ?

Le Mois de la fraîcheur

Du 1^{er} au 30 juin, découvrez des solutions pour s'adapter à l'arrivée de la chaleur et les bons gestes pour se rafraîchir ! La Métropole, en lien avec les communes et des acteurs du territoire, vous propose une trentaine d'évènements pour toute la famille : balades, ateliers, fabrication de marmites norvégiennes, jeu de rôles futuriste, stands d'activités, exposition interactive, bars à eau... De nombreuses occasions d'en apprendre plus sur le cycle de l'eau et sur les solutions pour rafraîchir nos villes, comme la végétalisation, ou de partir à la découverte d'espaces de fraîcheur et de la biodiversité qu'ils abritent. Et aussi, des animations vous sont proposées pour vous aider à rénover votre logement afin de le garder au frais.

Retrouvez le programme sur : grenoblealpesmetropole.fr/mois-de-la-fraicheur



EN.GA.JER : Ensemble Grenoble Alpes pour Jeunes en Rupture

Le dispositif **ENGAJER** est proposé par un consortium d'acteurs piloté par Grenoble-Alpes Métropole, à destination des jeunes en rupture âgés de 16 à 25 ans, ou jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés.

Ce dispositif vise à remobiliser les jeunes en rupture familiale, scolaire ou professionnelle, et à les inscrire dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle grâce à un co-accompagnement avec la mission locale de leur secteur. Les partenaires impliqués et le référent de parcours assurent un suivi renforcé dans différents domaines : santé, emploi, logement,

mobilité et social.

L'accompagnement individuel et renforcé permet au jeune de lever ses freins en amont de son insertion professionnelle, afin de garantir un parcours stable et durable.

Plusieurs référents de parcours sont mobilisés sur l'ensemble des communes de la Métropole, afin de garantir un accompagnement de proximité dans les différentes actions et démarches du jeune.



Sur le secteur de Poisat, vous pouvez faire appel à Anaïs SAHY, référente parcours du secteur, rattachée au CODASE — Comité Dauphinois d'Actions Socio-Educatives (Prévention Spécialisée).
Anaïs SAHY : 07 56 21 06 38 — a.sahy@codase.org



Collaboration ACL et association Au plaisir du bois

Les enfants participant aux activités proposées par l'ACL (centre de loisirs de Poisat), les mercredis et pendant les vacances scolaires, ont pris contact avec l'association **Au plaisir du bois** dans le cadre d'un projet de création de jeux en bois (deux plateaux et un jeu de type quilles). Après avoir transmis les mesures et la liste des matériaux nécessaires, tous les enfants ont été accueillis à l'atelier par des membres

de l'association. Une première visite a permis de découvrir les lieux et d'en comprendre leur fonctionnement. Ensuite, les enfants de six ans et plus ont participé à la fabrication des jeux (découpe, ponçage, collage, assemblage) lors de deux séances organisées sur place. Enfin, la décoration des jeux a été finalisée au centre de loisirs. Le projet et les jeux seront présentés lors de *Poisat en fête*, le samedi 21 juin.



Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

La commune de Poisat porte une politique enfance-jeunesse depuis de nombreuses années, définit des objectifs sur le territoire et recherche une cohérence éducative entre les différents acteurs. Elle s'inscrit dans un partenariat avec de nombreux acteurs éducatifs : les écoles, les parents d'élèves, les associations de Poisat ainsi que l'Association des Centres de Loisirs (ACL). Afin de favoriser ce lien et de permettre une cohérence entre les différents temps d'accueils des enfants, elle a mis en place depuis 2014 un PEdT (Projet Éducatif de Territoire). Renouvelable tous les

ATELIERS DÉCOUVERTE

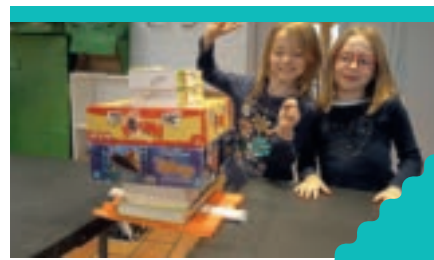
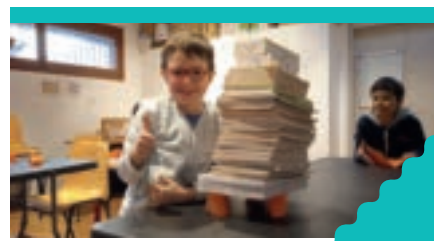
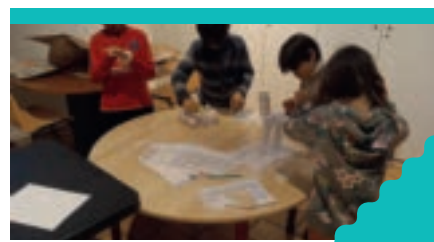


Enfance - Jeunesse

ATELIERS DÉCOUVERTE ÉLÉMENTAIRE

3 ans, l'année scolaire 2024-2025 a été consacrée à son évaluation et l'écriture du projet 2025-2028.

Un questionnaire envoyé aux familles en octobre 2024 a permis d'établir des constats et d'identifier des axes d'amélioration. Des groupes de travail se sont constitués associant les parents, les directrices des écoles, des associations poisatières et l'ACL afin, d'approfondir ce diagnostic, de définir des perspectives et des actions pour améliorer les accueils et la coopération entre les différents acteurs. Enfin, parce qu'ils sont au cœur de



MATERNELLE



notre travail et pour connaître leurs avis et besoins, les enfants ont aussi été associés grâce à des temps d'échanges.

Le service enfance-jeunesse et l'équipe municipale remercie tous les partenaires pour leur investissement et leur participation. Fruit d'un travail collaboratif riche, le Projet Éducatif de Territoire 2025-2028 a été validé en comité de pilotage, le 3 juin. Il est consultable sur le site de la commune et sera mis en application dès la rentrée de septembre. Le comité consultatif éducation, instance de participation sur les questions

d'éducation à Poisat, sera un espace que les partenaires pourront continuer à faire vivre. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année scolaire 2025-2026 pour une évaluation annuelle des actions.

Pour retrouver le PEdT :
<https://ville-poisat.fr/les-documents-utiles/#accueilloisirs>
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le responsable du service enfance jeunesse et vie associative :
coordination.cscs@ville-poisat.fr
06 46 90 19 56



Culture

POISAT EN FÊTE

Samedi
21 juin
•
Place Georges
Brassens

PROGRAMME

Dès 16 h 30

PHOTOMATON

Dans le hall de la mairie

JEUX DIVERS

(jeux en bois, babyfoot, blindtest, atelier "fabrique ton instrument", tatouages, etc.)

Organisés par le service enfance & jeunesse et l'ACL

INITIATION À LA POLE DANCE

Proposée par
l'Association Collectif P&A B

STAND DE MAQUILLAGE

SPECTACLE

18 h 30
P'tits maux d'mômes
par la compagnie « La Poêle à gratter »

DÉMO DE POLE DANCE

Proposée par
l'Association Collectif P&A B

BUVETTE

Tenue par l'Association
des Parents d'Élèves

SOIRÉE DANSANTE



RESTAURATION
PROPOSÉE PAR
LES COMMERÇANTS
PARTICIPANTS DE POISAT

DES TABLES ET DES
CHAIRES SERONT MISES
À DISPOSITION PAR LA
COMMUNE



CONCERT

P'tits maux d'mômes par la compagnie « La Poêle à gratter »

« On a fouillé dans notre mémoire, à la recherche de tous nos souvenirs d'enfants, on en a trouvé des roses, des noirs, des drôles, et certains moins reluisants, c'était il n'y a pas si longtemps, quand on était haut comme trois pommes, à cette époque, on avait tous des p'tits maux d'mômes, des p'tits maux d'mômes... »

P'tits maux d'mômes est un concert pop et intime qui dépeint les moments de vie d'un enfant. Les chansons aux univers musicaux singuliers, assemblées comme on feuillette un album photo de famille, permettront aux enfants de laisser émerger leurs émotions, leurs peurs, leurs soucis, mais aussi leurs joies, leurs secrets, et aux adultes qui les accompagnent, de faire écho à leur « pas si lointaine enfance ».

Trois musiciens sur scène nous susurrent des mots choisis, nous

martèlent des refrains complètement pop, nous disent des choses sérieuses, parfois légères, nous entêtent de mélodies répétitives, lyriques et enivrantes. L'espace d'un instant, vous sentirez chatouiller vos mains, bouger votre tête, pulser votre corps, bondir votre cœur, se hérissier vos poils... Vous pourrez vous émerveiller d'un son, d'un mot, pousser un cri de joie, chanter, danser, participer, réagir et sourire !

À déguster en famille à partir de 6 ans.

CONCERT

Dans le cadre de l'évènement «**Le féminisme fait le printemps**», la ville de Poizat, Grenoble-Alpes Métropole, l'association **Mix'Arts** et **Agenda Queer Grenoble** présentent un concert féministe queer engagé avec la rappeuse **Juste**

Shani, dont le tube *Joga Bonito* est devenu l'hymne de l'équipe de football féminine lors de la coupe du monde 2023 et les artistes locaux : **Joi** (pop/slam) et **Holokid** (rap/drag king).



© Pierre Daschier x Elisa Sino



© Capek

Jeudi 12 juin à 20 h 30 — Espace Léo Lagrange — Prix libre — Buvette sur place

CONCERT

Dans le cadre de «**la 21^e édition du Grenoble-Alpes Métropole Jazz Festival**», la ville de Poizat, le **Jazz club de Grenoble** et **Grenoble-Alpes Métropole** présentent **Malcolm Potter Quartet**.

Vendredi 3 octobre à 20 h Espace Léo Lagrange — Durée : 1 h 30 — Tous publics — Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr — Tarifs : adulte/10 €, enfant/5 €



Malcolm Potter est un artiste franco-britannique atypique, à la fois **chanteur** et **contrebassiste**. Sa voix est souvent comparée à celles de Sting, Harry Connick Jr... Son univers pop captivant et ouvert, développé par des musiciens de **jazz**, invoque une culture commune, des Beatles à Stevie Wonder et de Chet Baker à Jacob Collier. Son imagination est habillée de codes et de cou-

leurs jazz, mais reste toujours accessible. À l'occasion de l'année du Brésil, Malcolm Potter va faire un tour du côté du répertoire brésilien, accompagné par des experts de cette musique (notamment le fantastique Rubinho Antunes), un mélange de genres excitant. Malcolm Potter a enregistré de nombreux albums en son nom, neuf à ce jour, et également pour

d'autres artistes, parfois en tant qu'arrangeur, producteur et directeur artistique en plus du rôle de musicien.

L'équipe

Malcolm Potter — chant, contrebasse
Rubinho Antunes — trompette
Dan Dumon — guitare brésilienne (7 cordes)
Erwan Bonin — batterie



Don de sang : tous mobilisés pour la collecte du 22 juillet !

La 2^e des quatre collectes de cette année 2025 a eu lieu le mardi 15 avril. Malgré une affluence en baisse, les 42 donneurs et donneuses ont permis de sauver trois fois plus de personnes grâce à leur don.

L'importance de ce geste simple doit nous motiver pour réussir une belle 3^e collecte ! Elle

aura lieu le **mardi 22 juillet de 16 h à 19 h 30, à l'Espace Léo Lagrange**. En cette période estivale, où les dons se font parfois plus rares, il faudra compter sur la mobilisation de toutes et tous. Même ceux et celles qui ne peuvent pas donner ont un grand pouvoir : passer l'information ! Comme toujours, il est préfé-

nable de prendre rendez-vous, sur le site de l'EFS (Établissement français du sang), <https://dondesang.efs.sante.fr/>, où vous trouverez également toutes les informations et réponses à vos questions, notamment, un questionnaire très rapide pour savoir si vous pouvez donner. On compte sur vous !



Association des Parents d'Élèves



Ça bouge à l'APE Poizat !

Dernièrement, l'APE a proposé :

- une agréable soirée, à l'Espace Léo Lagrange, pour le **blind test**. Un grand merci à tous les joueurs et à toutes les personnes qui nous ont aidés lors de cet événement ;
- une **vente de chocolats de Pâques** qui a rencontré un

grand succès et une vente de jolies plantes achetées par les familles pour embellir les jardins et enrichir les potagers ;

- un **vide-greniers**, sur l'Esplanade du 8 mai 1945 ;
- un **pique-nique partagé**, à la suite du courseton, organisé par les écoles.

L'APE aura la chance de tenir la buvette lors de **Poisat en fête le samedi 21 juin**. Toute aide sera la bienvenue.

Et pour terminer l'année en beauté, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 27 juin** dans la cour de l'école élémentaire pour la **kermesse de fin d'année**.

Associations



Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs

Dans notre Réseau, nous partageons nos savoirs et savoir-faire, mais nous aimons bien aussi acquérir de nouvelles connaissances par le biais de visites guidées d'expositions, de sites, etc.

Ces derniers temps, un groupe d'adhérents s'est rendu au Musée dauphinois pour découvrir le Pays Bassari (territoire situé au sud-est du Sénégal et au nord de la Guinée) à travers une collection exceptionnelle d'objets et d'œuvres contemporaines.



Artisanat

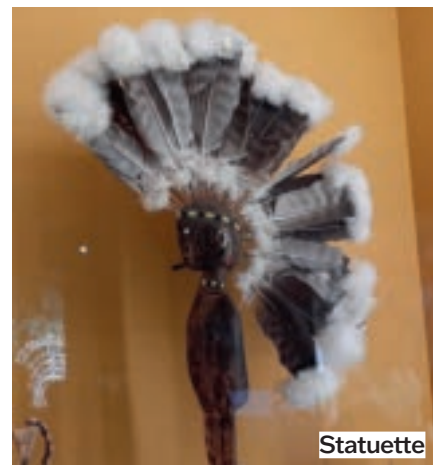


MIN

Un peu plus tard, un autre groupe (composé de personnes courageuses, capables d'être sur place à 6 h 30 !) est allé visiter le MIN de Grenoble (Marché d'Intérêt National qu'on appelle aujourd'hui le Grand Marché des Alpes) pour admirer son architecture remarquable, s'intéresser à son histoire et à son fonctionnement.

Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Site : <http://rerspoizat.free.fr>
Courriel : rerspoizat@free.fr
Tél. : 07 83 63 29 04



Statuette



Matériaux et construction d'une case

Associations



Pole and aerial Box

L'aventure associative de Pole & Aerial Box débute en février 2023 lorsque Carole Perrin Blanc, gérante de la société commerciale Pole & Aerial Box, informe ses élèves de son souhait d'en arrêter la direction. Ne pouvant se résoudre à voir ce lieu extraordinaire fermer, un groupe d'élèves se lance dans le projet fou de reprendre l'activité sous forme associative.

Après plusieurs mois de travail pour constituer la structure et construire les conditions de reprise, l'Association Pole & Aerial Box fait sa première rentrée en septembre 2023.

Comptant environ 150 adhérents et une vingtaine de bénévoles, la structure propose, en saison (de début septembre à fin juin), une quinzaine de cours réguliers par semaine :

- dans différentes disciplines aériennes, de la Pole Dance technique et chorégraphique, du Hamac et du Cerceau Aérien ;
- et en *Souplesse* et *Yoga*, des pratiques très complémentaires à celles de l'aérien.

Ces cours, dispensés par une équipe de professeures diplômées et expérimentées, sont ouverts à toutes et tous, quel que soit l'âge et la morphologie. L'adhérent est libre de réserver les cours de son choix chaque semaine (selon sa formule d'abonnement), ce qui lui offre une grande souplesse dans son organisation personnelle et professionnelle. Les créneaux sont proposés sur le temps de pause déjeuner, en soirée et parfois le weekend. Deux créneaux de cours kids et ados sont proposés les mercredis après-midi hors vacances scolaires.

Il est possible de venir découvrir nos disciplines toute l'année, lors d'un cours d'essai à tarif réduit.

Il est également possible, en dehors des créneaux de cours, de venir s'entraîner à l'école en practice (pratique libre et non encadrée) aux créneaux dédiés prévus au planning.

L'association propose aussi des stages ponctuels (sur la période estivale ou en saison) dans différentes disciplines artistiques ou acrobatiques, des workshops



avec des artistes aériens de la France entière, des événements festifs (représentations à l'école ou en festival, initiations dans un parc...).

Il est aussi possible de venir fêter un anniversaire, d'organiser un team building, un enterrement de vie de jeune fille/de garçon ou de profiter d'un cours privé ou semi privé avec l'une des professeures de l'équipe pédagogique. Une belle occasion de découvrir ces disciplines ludiques, artistiques et sportives qui vous rendront accro !

Vous souhaitez en savoir plus sur nos activités ? Contactez-nous ou venez à notre rencontre lors de notre matinée portes ouvertes du 28 Juin !

Association Pole & Aerial Box
1 avenue Champ Fila
38320 POISAT
<https://poleandaerialbox.fr/>
poleandaerialbox@gmail.com
06 98 63 50 40



Associations



L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère

Vous souhaitez avoir une ruche dans votre jardin ou développer plus de compétences en apiculture ?

L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère, vous propose des formations et des stages de différents niveaux pour vous permettre d'être opérationnel sur votre rucher.

Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila, à Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Et retrouvez-nous sur notre site :
www.abeille-dauphinoise.fr



À l'approche de cette fin de saison culturelle et sportive de la Maison Pour Tous, voici quelques actualités de l'association.

Renouvellement du bureau

À la suite de l'assemblée générale de février, le comité d'administration s'est réuni en mars pour déterminer la composition du nouveau bureau. Morgane Nottat a été élue présidente, afin de soulager de cette charge, Cynthia Turner, désormais trésorière. Cependant, dans la mesure où, chaque année, il est difficile de trouver des volontaires pour renouveler le bureau, au risque de mettre fin à l'association, nous étudions actuellement la possibilité d'une gouvernance collégiale.

Représentations de fin d'année

Le gala de danse se déroulera à **l'Odyssée d'Eybens**, le **samedi 14 juin** prochain.

Les auditions de musique auront lieu dans la matinée du **samedi 21 juin**.

Préparation de la rentrée 2025

Comme l'année dernière, il est possible de réaliser des cours d'essai pour les activités adultes afin de vous permettre de faire votre choix, pour la rentrée de septembre. Cette possibilité est offerte en mai et juin, sous réserve des capacités du cours demandé. Vous pouvez nous contacter par mail pour faire connaître votre souhait. Pour les non-adhérents de l'association, une participation financière de 5 € sera demandée.

Dans les nouveautés en cours de réflexion pour la rentrée prochaine, nous envisageons de proposer un cours de cross-training dédié aux adolescents et un cours supplémentaire pour les adultes.

Les inscriptions pour la **saison 2025-2026** seront réalisées via la plateforme Assoconnect. Elles seront réservées dans un premier temps aux adhérents, au début de l'été, puis dans un second temps, ouvertes à tous. Les informations seront accessibles sur notre site internet.

Renseignements :
infompt@mpt-poisat.fr
04 76 25 83 49



JUIN



JEUDI 12

17 h 30 - Apéro-parents
C.S.C.S



JEUDI 12

20 h 30 - Concert
Le féminisme fait le printemps
Espace Léo Lagrange, voir p. 15

VENDREDI 13

Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



SAMEDI 21

Poisat en fête
Voir p. 14



LUNDI 30

19 h — Conseil municipal
En mairie

JUILLET



MERCREDI 2

19 h — Soirée jeunes
Summer Party
Piscine d'Eybens

VENDREDI 4

Permanence juridique
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



MARDI 8

9 h - Balade Bresson-Eybens-Poisat
RDV mairie de Bresson



JEUDI 10

9 h - Balade Bresson-Eybens-Poisat
RDV cimetière de Poisat



MARDI 22

16 h à 19 h 30 - Collecte de sang
Espace Léo Lagrange, voir p. 16



BIBLIOTHÈQUE

FERMETURE

du 21 juillet au 18 août inclus

HORAIRES VACANCES D'ÉTÉ

Les lundis de 16 h à 18 h
Les mercredis de 16 h à 18 h

SEPTEMBRE

VENDREDI 5

Permanence juridique
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

SAMEDI 6

Forum des associations

SAMEDI 6

Inauguration de la restauration scolaire
Léa Blain

VENDREDI 12

Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

LUNDI 29

19 h — Conseil municipal
En mairie

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
INAUGURATION
DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

OCTOBRE

VENDREDI 3

20 h - Concert
«21^e édition du Grenoble-Alpes
Métropole Jazz Festival»
Espace Léo Lagrange, voir p. 15

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



Responsable de la publication : Ludovic Bustos - Comité de rédaction : Florent Hollender, Ludovic Bustos - Coordination technique : Béatrice Roux.
Conception et impression : Imprimerie Courand & Associés
82 Route de Crémieu 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU - Images : Freepik. Tirage : 1100 ex.

